

Interrogations sur le patrimoine communal

L'exécutif a commandité en 2021 un rapport d'audit du patrimoine municipal. Il avait pour but d'élaborer une stratégie de gestion patrimoniale et d'anticiper le financement des projets. Les résultats complets n'ont pour l'heure toujours pas été rendus publics. Nous avons dû de notre côté saisir la CADA début 2022 pour obtenir certains éléments, notamment la liste des actifs audités et leur état.

Dans *l'Ovillois* de septembre, la majorité affirme avoir à la suite de cet audit une gestion exemplaire du patrimoine de la ville. Elle indique ainsi avoir cédé « **de nombreux bâtiments** » dont elle ne pouvait plus supporter le coût. Or nous n'avons connaissance que de la vente d'un pavillon situé boulevard Jaurès à un particulier. Les autres cessions immobilières intervenues depuis 2020 (pavillon rue Diderot, immeuble rue Raynal) avaient été décidées sur le mandat précédent et sont liées à des projets de construction de logements collectifs.

Par ailleurs, l'audit du patrimoine a sans doute permis de refaire le point sur la présence d'amiante dans des équipements municipaux. Nous savons que l'ancienne crèche Charles de Gaulle contient de l'amiante. Par ailleurs des travaux de désamiantage sont prévus dans l'école Allende et dans des locaux rue Hoche. Mais qu'en est-il d'autres bâtiments communaux ? Nous demandons au maire de faire toute la transparence sur ce sujet, notamment sur la présence d'amiante dans des locaux destinés à accueillir des enfants.

Les élu.e.s Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire
Facebook : [fb.me/ElusAcesHouilles](https://www.facebook.com/ElusAcesHouilles)
LesElusAces@mailo.com